

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier		S3
Onglet 1	Rapport de l'auditeur indépendant	1 à 3
Section I - Renseignements financiers audités		
Onglet 2	États financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public	4 à 7
Onglet 3	Notes complémentaires aux états financiers	8 à 30
Onglet 4	Renseignements complémentaires - Résultats détaillés	31 à 53
Section II - Renseignements financiers non audités		
Onglet 5	Analyse des revenus	55 à 66
Onglet 6	Analyse des charges	67 à 70
Onglet 7	Endettement total net à long terme	4

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Karina Bilodeau, trésorière par intérim, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Signature



Date 17 mai 2023

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	32
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	33
Situation financière par organismes	34
Charges par objets	35
Fonds local d'investissement	36
Fonds local de solidarité	38
Excédent (déficit) accumulé	40
Avantages sociaux futurs	44

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	55
Analyse des charges consolidées	67

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Lévis,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Lévis (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de la reddition de comptes financière, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu la reddition de comptes financière avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada, le 17 mai 2023

CPA auditrice, permis de comptabilité publique n°A125052

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalizations	
		2022	2022	2021 Redressé note 23
Revenus				
Taxes	1	275 450 907	274 771 725	262 925 798
Compensations tenant lieu de taxes	2	9 935 478	10 446 653	9 327 322
Quotes-parts	3			
Transferts	4	87 632 525	46 963 984	36 268 645
Services rendus	5	21 311 014	21 169 270	16 133 996
Imposition de droits	6	18 056 512	23 599 129	24 640 642
Amendes et pénalités	7	4 115 200	4 026 783	3 960 565
Revenus de placements de portefeuille	8	256 000	2 063 719	645 398
Autres revenus d'intérêts	9	1 075 000	1 820 542	892 425
Autres revenus	10	1 028 271	30 551 188	22 093 503
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	418 860 907	415 412 993	376 888 294
Charges				
Administration générale	14	54 724 265	50 014 383	36 085 642
Sécurité publique	15	63 613 248	64 737 411	62 512 346
Transport	16	72 302 507	80 965 003	79 078 063
Hygiène du milieu	17	70 868 662	71 690 511	68 080 739
Santé et bien-être	18	4 664 165	2 903 325	3 873 961
Aménagement, urbanisme et développement	19	17 731 099	23 100 948	21 003 525
Loisirs et culture	20	49 901 375	50 133 160	45 902 363
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	12 848 799	10 655 300	10 397 408
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	346 654 120	354 200 041	326 934 047
Excédent (déficit) de l'exercice	25	72 206 787	61 212 952	49 954 247
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		854 773 032	804 818 785
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		(3 479 856)	(3 479 856)
Solde redressé	28		851 293 176	801 338 929
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		912 506 128	851 293 176

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	65 753 519	75 403 407
Débiteurs (note 5)	2	151 601 776	141 269 916
Prêts (note 6)	3	5 182 057	7 245 266
Placements de portefeuille (note 7)	4	5 690 888	5 597 179
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	13 037 600	8 801 900
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	241 265 840	238 317 668
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	1 959 214	1 011 347
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	82 314 779	73 862 883
Revenus reportés (note 12)	12	24 942 487	22 045 036
Dettes à long terme (note 13)	13	560 158 903	556 613 749
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	778 600	813 600
Autres passifs (note 14)	15	5 961 950	6 039 367
	16	676 115 933	660 385 982
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(434 850 093)	(422 068 314)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 323 537 133	1 251 219 945
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	18 091 865	17 239 892
Stocks de fournitures	20	3 578 503	2 880 828
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	2 148 720	2 020 825
	23	1 347 356 221	1 273 361 490
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	912 506 128	851 293 176
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalisations	
		2022	2022	2021 Redressé note 23
Excédent (déficit) de l'exercice	1	72 206 787	61 212 952	49 954 247
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (257 162 000)(129 224 488)(95 647 376)
Produit de cession	3		735 230	415 081
Amortissement	4	11 312 073	56 444 231	55 017 021
(Gain) perte sur cession	5		(272 161)	(386 892)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(245 849 927)	(72 317 188)	(40 602 166)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(851 973)	17 743
Variation des stocks de fournitures	10		(697 675)	(394 925)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(127 895)	(533 641)
	13		(1 677 543)	(910 823)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(173 643 140)	(12 781 779)	8 441 258
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(422 068 314)	(430 509 572)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(422 068 314)	(430 509 572)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(434 850 093)	(422 068 314)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	61 212 952	49 954 247
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	56 444 231	55 017 021
Autres			
▪ gain/perte	3	(184 545)	(460 638)
▪ Prov.prêt mauv. créance CLD	4	3 166 561	5 070 780
	5	120 639 199	109 581 410
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(10 331 860)	13 262 695
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	8 642 944	(13 804 926)
Revenus reportés	9	2 897 451	349 114
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(4 270 700)	(1 181 000)
Propriétés destinées à la revente	11	(851 973)	17 743
Stocks de fournitures	12	(697 675)	(394 925)
Autres actifs non financiers	13	(127 895)	(533 641)
	14	115 899 491	107 296 470
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(129 492 952)	(94 763 992)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	735 230	415 081
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18	()	()
	19	(128 757 722)	(94 348 911)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(3 732 000)	(6 963 042)
Remboursement ou cession	21	2 628 648	1 193 418
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	(4 509 416)	(1 144 298)
Cession	23	4 328 090	1 115 087
	24	(1 284 678)	(5 798 835)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	64 240 767	91 595 414
Remboursement de la dette à long terme	26	(60 838 655)	(66 676 123)
Variation nette des emprunts temporaires	27	947 867	(574 059)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	143 042	(465 363)
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	4 493 021	23 879 869
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	(9 649 888)	31 028 593
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	33	75 403 407	44 374 814
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	75 403 407	44 374 814
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	65 753 519	75 403 407

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

La Ville est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q, C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au « Manuel de la présentation de l'information financière municipale » publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13, S14 et S15, et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats.

Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne, et les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend la Société de transport de Lévis.

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

b) Partenariats

La Ville participe à un partenariat dans la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Régie).

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable dans le cas d'un partenariat sont consolidés proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans les états financiers.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie pour l'exercice 2022 est de 92,8578 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 93,9683 % en début d'exercice à 93,9051 % à la fin de l'exercice.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations corporelles, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, le passif aux titres des sites contaminés, les contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés des soldes bancaires, incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

b) Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers qui sont capitalisés jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration. Les immobilisations corporelles en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apport ou acquises pour une valeur symbolique sont comptabilisées selon une estimation de la valeur de l'immobilisation corporelle acquise, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	de 5 à 40 ans
Bâtiments	de 10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	de 3 à 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 et 10 ans
Autres	5 et 10 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la formule du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la formule du coût moyen.

Éléments incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement

La Régie comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement qu'elle exploite. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, à l'acquisition de nouveaux terrains devant servir de zones tampons et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage. Ces coûts estimatifs sont comptabilisés en fonction de la capacité utilisée du site.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion du site d'enfouissement.

Assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux et du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats consolidé lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers consolidés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations et prestations déterminées interemployeurs

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent l'administration municipale, la Société de transport de Lévis et la Régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par l'administration municipale et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la Société de transport de Lévis, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Les avantages sociaux futurs à prestations déterminées sont constitués des régimes de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale, de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante :

- À partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 pour l'administration municipale et la Société de transport de Lévis selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir correspondent à des charges, à l'exception de l'amortissement, comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée. S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Elles sont créées aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par la Ville et amorties selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- Salaires et avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
- Intérêts sur la dette à long terme (net des montants débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

Avantages sociaux futurs :

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit 17 ans;
- Coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- À titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA.

Frais de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement :

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007: est amorti sur la durée restante du site depuis 2016.

Frais d'assainissement des sites contaminés :

- Pour le passif constaté au 1er janvier 2015 : sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement, incluant la période de décontamination, de chacun des sites contaminés.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

H) Instruments financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

S.O.

I) Autres éléments**Autres actifs non financiers**

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services rendus.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	64 104 085	73 481 113
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	2 805 015	1 922 294
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	66 909 100	75 403 407
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	(1 155 581)	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	9	65 753 519	75 403 407
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	41 864 953	28 378 214
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11	999 900	2 215 000

Note

Activité n'entraînant pas de mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

- Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer en 2022 : 153 481 \$
 (2021 - 421 946 \$)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. Débiteurs

		2022	2021
Taxes municipales	12	54 387 098	54 300 282
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	69 721 778	71 975 038
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	19 844 115	7 358 912
Organismes municipaux	16	585 756	105 856
Autres			
▪ Cour municipale	17	2 715 359	2 669 338
▪ autres débiteurs	18	4 347 670	4 860 490
	19	151 601 776	141 269 916
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	47 049 971	52 959 943
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24	47 049 971	52 959 943
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	1 242 080	1 451 753
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26	26 352 697	21 010 131
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27	24 149 012	30 577 954
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28	14 949 212	2 091 083
Ministère de la Culture et des Communications	29	2 930 887	1 111 286
Autres ministères/organismes	30	1 339 970	17 184 584
	31	69 721 778	71 975 038

Note

Dans le cadre de programmes de subvention, le gouvernement du Québec a confirmé sa participation financière qui sera versée à la Société de transport de Lévis sur la base d'un service de la dette d'une durée de dix ans. Les encaissements à recevoir relatifs aux intérêts portent sur des obligations et billets ayant des taux d'intérêt variant de 0,65 % à 4,3 % et échéant de 2023 à 2027.

6. Prêts

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		107 151
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
Prêts FLI, FLS et FDE	34	5 182 057	7 138 115
	35		
	36	5 182 057	7 245 266
Provision pour moins-value déduite des prêts	37	1 183 368	738 814

Note

Les prêts FLI, FLS et FDE portent intérêt à des taux variant de 0 % à 10 % et viennent à échéance entre janvier 2023 et septembre 2028.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

7. Placements de portefeuille

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38	164 672	164 672
Autres placements	39	5 526 216	5 432 507
	40	5 690 888	5 597 179
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41	5 690 888	5 597 179
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42	40 000	40 000

Note

Les placements à titre d'investissement sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLI et du FLS.

Les autres placements sont constitués d'obligations dont les taux d'intérêt varient de 0,25 % à 3,75 % et échéant de 2023 à 2032, pour un coût de 5 248 051 \$ et d'actions canadiennes pour un coût de 703 216 \$. Aux états financiers consolidés, ces placements ont été pondérés au taux de 92,8578 %. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

8. Avantages sociaux futurs

		2022	2021
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	12 259 000	7 988 300
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44		
	45	12 259 000	7 988 300
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	7 906 500	10 510 500
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47		
Régimes à cotisations déterminées	48	505 530	522 419
Autres régimes (REER et autres)	49	69 251	67 114
Régimes de retraite des élus municipaux	50	299 477	301 292
	51	8 780 758	11 401 325

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52		
Autres	53		
	54		

Note**10. Emprunts temporaires**

L'administration municipale dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 95 000 000 \$, inutilisée au 31 décembre 2022, portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,75 % et sans date de renouvellement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La Société de transport de Lévis dispose d'une marge de crédit autorisée, au montant de 7 000 000 \$, pour les opérations courantes portant intérêt au taux préférentiel renouvelable annuellement. Elle dispose également de onze marges de crédit autorisées aux montants variant de 615 000 \$ à 41 300 000 \$ pour un total de 71 813 800 \$, pour les projets d'investissement, portant intérêt au taux préférentiel réduit de 0,25 % et renouvelables annuellement. De plus, la Société de transport de Lévis est autorisée à effectuer, d'ici le 30 septembre 2023, des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 48 201 000 \$, auxquels s'ajoutent les intérêts, pour financer temporairement ses projets d'investissement prévus au Plan d'immobilisations en transport collectif 2022-2027 approuvé par le Conseil du Trésor, pour la part subventionnée par la Ministre des Transports et de la Mobilité durable pour les années 2022-2023 et 2023-2024.

La Régie dispose d'une marge de crédit autorisée, au montant de 2 000 000 \$, inutilisée au 31 décembre 2022, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % et renouvelable annuellement.

11. Crédoiteurs et charges à payer

		2022	2021
Fournisseurs	55	31 533 406	23 793 268
Salaires et avantages sociaux	56	32 481 244	30 903 894
Dépôts et retenues de garantie	57	12 592 119	10 908 128
Provision pour contestations d'évaluation	58	2 706 678	5 642 513
Autres			
▪ Intérêts courus	59	2 723 840	2 344 749
▪ Gouvernement du QC	60	256 586	7 996
▪ Autres	61	321	31 347
▪ Organismes municipaux	62	20 585	230 988
▪	63		
	64	82 314 779	73 862 883

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

12. Revenus reportés

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65	757 103	474 360
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66	571 275	818 822
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69	172 843	233 110
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪	71		
▪	72		
▪	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74	3 337 949	1 477 678
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78	8 383 995	11 092 754
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪ Autres revenus reportés	80	4 570 985	1 769 154
▪ Transferts	81	7 148 337	6 179 158
▪	82		
▪	83		
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87	24 942 487	22 045 036

Note

La Société de transport de Lévis a bénéficié du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (voir note 26).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2022	2021
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,65	4,64	2023	2032	88	548 202 152	544 448 861
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	4,90	4,97	2023	2026	92	6 485 499	6 590 405
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,47	2,47	2023	2056	94	10 205 853	10 402 931
Autres		3,60	2024	2028	95	1 361 244	1 410 439
					96	566 254 748	562 852 636
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	(6 095 845)	(6 238 887)
					98	560 158 903	556 613 749

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2023	99		62 809 286	202 002	498 789	63 510 077
2024	100		57 453 107	207 048	443 425	58 103 580
2025	101		52 392 250	212 221	344 601	52 949 072
2026	102		48 502 834	217 522	287 685	49 008 041
2027	103		46 056 845	222 956	181 475	46 461 276
2028 et plus	104		280 987 830	9 144 104	6 090 768	296 222 702
	105		548 202 152	10 205 853	7 846 743	566 254 748
Intérêts et frais accessoires	106		()	()	()	()
	107		548 202 152	10 205 853	7 846 743	566 254 748

Note**14. Autres passifs**

		2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108	5 945 685	6 014 367
Assainissement des sites contaminés	109	16 265	25 000
Autres			
▪	110		
▪	111		
▪	112		
▪	113		
	114	5 961 950	6 039 367

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

Conformément à la convention de fiducie intervenue le 14 juillet 1998 et selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret numéro 701-98 adopté par le gouvernement du Québec en date du 27 mai 1998 et modifié par le décret numéro 1083-2007 du 5 décembre 2007, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture du site d'enfouissement.

Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de la Régie est constaté dans ses états financiers en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle est mesurée selon une méthode volumétrique (en mètres cubes). Au 31 décembre 2022, le passif présenté au titre des activités de fermeture est de 250 000 \$ et celui présenté au titre des activités d'après-fermeture est de 6 153 000 \$. Ces passifs sont pondérés à 92,8578 % soit le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie. Le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture est de 1 246 996 \$ pour l'exercice 2022. Le solde restant à constater est de 8 602 520 \$ pour une capacité restante de la décharge de 1 120 515 mètres cubes. La durée de vie restante estimative de la décharge est de 13,5 ans. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

Selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret, la Régie s'est engagée à constituer sous forme de fiducie des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation, laquelle prendra fin le 30 juin 2036, des contributions dont la valeur totale doit être équivalente à la valeur que représente la somme de 3 181 952 \$ actualisée (montant exprimé en dollars de 1988), par indexation au 1er janvier de chacune des années ou parties d'années comprises dans la période d'exploitation, sur la base du taux de variation des indices des prix à la consommation pour le Canada. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Le montant des actifs affectés au règlement du passif au titre des activités d'après-fermeture au 31 décembre 2022 est de 6 864 486 \$.

Assainissement des sites contaminés

Des analyses ont mené à conclure de ne pas comptabiliser un passif au titre d'assainissement des sites contaminés pour trois terrains. La principale raison à l'appui de cette conclusion provient du fait que l'on ne prévoit pas que des avantages économiques futurs seront abandonnés, puisque la Ville n'a aucune obligation légale ou envers des tiers, ni intention de procéder à leur réhabilitation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	115	352 208 782	24 763 465		376 972 247
Eaux usées	116	435 606 764	11 755 678		447 362 442
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	611 135 813	35 798 521		646 934 334
Autres					
▪	118	233 192 091	6 033 170		239 225 261
▪	119				
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	252 837 769	8 487 922		261 325 691
Améliorations locatives	122	3 585 313			3 585 313
Véhicules	123	106 936 188	5 696 241	2 250 600	110 381 829
Ameublement et équipement de bureau	124	50 472 347	4 349 798		54 822 145
Machinerie, outillage et équipement divers	125	52 662 378	803 177	778 415	52 687 140
Terrains	126	51 198 811	5 297 005		56 495 816
Autres	127	649 391			649 391
	128	2 150 485 647	102 984 977	3 029 015	2 250 441 609
Immobilisations en cours	129	46 208 370	26 239 511		72 447 881
	130	2 196 694 017	129 224 488	3 029 015	2 322 889 490
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	131	127 423 828	8 065 943		135 489 771
Eaux usées	132	216 528 330	9 896 074		226 424 404
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	227 202 301	13 290 184		240 492 485
Autres					
▪	134	125 972 260	6 797 563		132 769 823
▪	135				
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137	88 234 426	5 937 496		94 171 922
Améliorations locatives	138	3 522 249	13 253		3 535 502
Véhicules	139	74 966 172	6 513 036	1 793 058	79 686 150
Ameublement et équipement de bureau	140	41 290 177	3 142 468		44 432 645
Machinerie, outillage et équipement divers	141	39 684 935	2 788 217	772 888	41 700 264
Autres	142	649 394	(3)		649 391
	143	945 474 072	56 444 231	2 565 946	999 352 357
VALEUR COMPTABLE NETTE	144	1 251 219 945			1 323 537 133
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145	10 597 068			10 597 068
Amortissement cumulé	146	(1 567 980)	(257 974)	()	(1 825 954)
Valeur comptable nette	147	9 029 088			8 771 114

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a reçu des terrains et infrastructures d'assises de rues d'un montant de 16 589 098 \$ (2021 - 9 961 746 \$) sous forme d'apports.

16. Propriétés destinées à la revente

		2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148	10 155 185	10 814 505
Immeubles industriels municipaux	149	7 936 680	6 425 387
Autres	150		
	151	18 091 865	17 239 892
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	18 091 865	17 239 892

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
VALEUR COMPTABLE NETTE	164				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪ Assurances et autres	165	2 148 720	2 020 825
▪	166		
▪	167		
Autres			
▪	168		
▪	169		
	170	2 148 720	2 020 825

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

19. Obligations contractuelles

Ville de Lévis

La Ville s'est engagée à assumer 10 % du déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

De plus, la Ville s'est engagée envers certains fournisseurs pour une somme de 153 708 019 \$ au 31 décembre 2022.

Ces engagements concernent principalement l'entretien de propriétés appartenant à la Ville, le déneigement de rues, l'entretien du réseau d'éclairage, la cueillette et le transport des ordures et des matières recyclables incluant la fourniture de bacs roulants, la fourniture et livraison de carburant, la fourniture de services professionnels, baux et location de patinoires.

Les échéances se répartissent comme suit :

2023 :	60 310 612 \$
2024 :	37 558 611 \$
2025 :	22 579 419 \$
2026 :	13 987 217 \$
2027 :	6 218 550 \$
2028 et plus :	13 053 610 \$

De plus, la Ville s'est engagée auprès d'un fournisseur pour un contrat d'une valeur de 52 670 000 \$, avant TPS et TVQ, dans le cadre de la construction d'un poste de police et d'une maison de justice. Les versements relatifs à ce contrat suivront l'avancement des travaux. En date du 31 décembre 2022, le niveau d'avancement se situait à 21 % des dépenses budgétées.

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'entente relative à la constitution de la Régie, celle-ci s'est engagée à verser une compensation à la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la durée de l'entente, soit un minimum de 30 ans et pouvant aller jusqu'à la dernière année d'exploitation du site. La compensation est de 3,7299 \$ la tonne métrique, représentant une dépense de 141 041 \$ en 2022. La compensation annuelle ne peut être inférieure à 80 000 \$.

Les versements relatifs à des contrats d'entretien et de services totalisent 163 071 \$ et se répartissent comme suit : 2023 à 2025 - 46 592 \$ par année et 2026 - 23 295 \$.

Les versements relatifs à un contrat pour l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Lambert-de-Lauzon totalisent 482 377 \$ pour 2023.

Les versements relatifs à un contrat de déneigement totalisent 20 361 \$ pour 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Société de transport de Lévis

La Société a signé un contrat de transport en commun échéant en décembre 2028. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 15 610 876 \$ et se répartissent comme suit :

2023 - 2 474 727 \$; 2024 - 2 524 221 \$; 2025 - 2 574 706 \$; 2026 - 2 626 200 \$; 2027 - 2 678 724 \$ et 2028 - 2 732 298 \$.

De plus, la Société a signé des contrats de transport adapté échéant en décembre 2023 et en novembre 2026. Les versements minimums relatifs à ces contrats totalisent 2 467 425 \$ et se répartissent comme suit :

2023 - 1 709 003 \$; 2024 - 252 598 \$; 2025 - 260 175 \$ et 2026 - 245 649 \$.

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2023 à 2027 totalisent 1 747 224 \$ et se répartissent comme suit :

2023 - 855 626 \$; 2024 - 322 732 \$; 2025 - 208 086 \$; 2026 - 182 339 \$ et 2027 - 178 441 \$.

20. Droits contractuels

Ville de Lévis

La Ville a des droits contractuels relativement aux programmes de subvention suivants :

- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) : montant : 37 610 998 \$, échéance : 31 décembre 2023;
- Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau : montant : 6 958 636 \$, sans échéance.

La Ville possède des ententes contractuelles concernant des revenus de location d'emplacements pour structure d'affichage, de loyers divers et des revenus découlant de services divers. Les revenus anticipés découlant de ces ententes se détaillent comme suit :

2023 :	3 938 121 \$
2024 :	3 825 192 \$
2025 :	3 098 646 \$
2026 :	2 633 447 \$
2027 :	1 961 399 \$
2028 à 2057 :	4 740 466 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

Dans le cadre du projet de la diminution et valorisation des volumes de lixiviat par plantation filtrante de saules à Saint-Lambert-de-Lauzon, la Régie et le Comité exécutif de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ont signé une entente dans laquelle la FCM s'engage à verser des sommes totalisant le moindre de 50 % des dépenses admissibles dans le cadre du projet pour un montant maximal de 401 710 \$. Le projet sera complété au plus tard en 2025. Au 31 décembre 2022, des dépenses pour un montant totalisant 387 891 \$ (2021 - 213 398 \$) et des revenus de subvention pour un montant total de 193 807 \$ (2021 - 106 699 \$) ont été comptabilisés aux états financiers.

Société de transport de Lévis

Conformément aux modalités du Programme d'aide d'urgence au transport collectif (PAUTC), le gouvernement du Québec offre une aide financière au montant de 13 291 333 \$ à la Société de transport de Lévis afin de compenser les pertes de revenus subies et les dépenses additionnelles effectuées pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19 pour la période comprise entre le 1er avril 2020 et le 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2022, des revenus de transfert pour un montant total de 6 216 856 \$ ont été inscrits aux états financiers.

En vertu de l'Entente bilatérale intégrée relative au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada Canada-Québec, le gouvernement fédéral a approuvé l'admissibilité au financement du projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis pour un montant maximal de 25 553 345 \$, correspondant à 40 % des dépenses admissibles. Conformément au décret 1257-2022 du 22 juin 2022, la Ministre des Transports et de la Mobilité durable est autorisée à octroyer à la Société de transport de Lévis une subvention maximale de 49 700 000 \$ sous forme de remboursement du service de la dette, pour une durée de dix ans, à laquelle s'ajouteront les frais et les intérêts en plus de la contribution financière du gouvernement du Canada de 25 553 345 \$ sous forme de paiements au comptant. Au 31 décembre 2022, des revenus de transfert pour un montant total de 2 214 100 \$ ont été inscrits aux états financiers.

De plus, la Société de transport de Lévis a conclu une convention d'exploitation publicitaire des abribus et des autobus échéant le 31 décembre 2024. En vertu de cette convention, une redevance annuelle doit être versée à la Société de transport de Lévis, basée sur un pourcentage des revenus publicitaires, mais soumise à un minimum garanti.

En mars 2019, la Société de transport de Lévis a signé une entente avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC), l'Université Laval (Université) et ses associations étudiantes concernant le laissez-passer universitaire permettant un accès illimité aux services de transport des deux réseaux pour les étudiants à temps plein. En vertu de cette entente, l'Université s'est engagée à percevoir des étudiants assujettis un montant de 30 \$, 33 \$ et 36 \$ par mois pour les années universitaires respectives de 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, suivi d'une indexation annuelle de 2 % pour les années subséquentes. La répartition des sommes entre le RTC et la Société de transport de Lévis est déterminée en fonction des dernières adresses de résidence permanente des étudiants, soit celles déclarées dans la région administrative de Chaudière-Appalaches pour la Société de transport de Lévis. Cette entente sera en vigueur pour une durée de dix ans.

21. Passifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2022	2021
Emprunts temporaires			
	171		
Dettes à long terme			
Compl.de soccer Honco, Ctre Bruno-Verret	5 743 633	3 452 894	3 951 812
	172	5 743 633	3 951 812
	173	5 743 633	3 452 894

Complexe de soccer Honco de Lévis

La Ville s'est engagée, jusqu'en 2027, à verser au Complexe de soccer Honco de Lévis un montant correspondant à tout déficit annuel d'encaisse jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ annuellement. Le déficit annuel d'encaisse correspond aux profits nets plus l'amortissement des immobilisations corporelles moins la portion capital du remboursement de la dette moins l'amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations corporelles.

De plus, la Ville a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Complexe de soccer Honco de Lévis pour un montant n'excédant pas la moitié du solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 5 500 000 \$ pour la construction du Complexe. Le solde des emprunts au 31 décembre 2022 s'élève à 1 964 725 \$, donc pour un solde de cautionnement consenti par la Ville de 982 362 \$.

Centre socio-culturel et sportif St-Étienne (Centre Bruno-Verret)

La Ville a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Centre socio-culturel et sportif St-Étienne (Centre Bruno-Verret) pour un montant n'excédant pas le solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 2 871 155 \$ pour l'agrandissement du Centre. Le solde de l'emprunt au 31 décembre 2022 s'élève à 2 348 054 \$.

Travaux de compensation d'habitat du bar rayé

La Ville a procédé à l'émission d'une lettre de crédit irrévocable en garantie pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux ainsi que pour la réalisation des travaux de compensation d'habitat du bar rayé au montant de 122 478 \$.

B) Auto-assurance

En responsabilité civile générale, la Ville couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

C) Poursuites

Différentes poursuites et réclamations contre la Ville totalisent environ 10 860 000 \$. De l'avis des procureurs de la Ville, ces poursuites sont non fondées.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

Un redressement des états financiers de la Société de transport de Lévis concerne des dépenses qui ont été capitalisées dans les immobilisations corporelles dans les années antérieures alors qu'elles auraient dû être inscrites dans les charges de fonctionnement. En conséquence, les postes immobilisations corporelles et investissement net dans les immobilisations et autres actifs ont été réduits d'un montant de 3 479 856 \$ au 31 décembre 2020 à l'état consolidé de la situation financière.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

26. Événements significatifs

Société de transport de Lévis

L'exercice 2022 a encore été marqué par la pandémie du coronavirus (COVID-19) qui a eu et continue d'avoir des répercussions majeures sur le transport collectif des usagers. Après la déclaration de l'état d'urgence sanitaire liée à la COVID-19 en mars 2020, toutes les sociétés de transport ont observé une baisse d'achalandage considérable. En dépit de cette situation, et puisqu'elles offrent un service qualifié d'essentiel par le gouvernement, les sociétés de transport ont maintenu la majeure partie des services réguliers fournis aux usagers. Cette crise, sans précédent, s'est traduite, en 2022, par des pertes de revenus par rapport au budget 2020 de l'ordre de 1 400 000 \$ (2021 - 3 200 000 \$) en plus d'engendrer des dépenses additionnelles pour la mise en place de mesures sanitaires pour un montant de 96 494 \$ (2021 - 228 258 \$).

Afin d'atténuer ces impacts financiers, le ministère des Transports et de la Mobilité durable offre une aide financière exceptionnelle par le biais de son Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTC) afin de pallier aux pertes de revenus tarifaires et aux dépenses supplémentaires résultant de la pandémie pour les années 2020 à 2023. Pour l'exercice 2022, conformément aux modalités de ce programme d'aide, des revenus de subventions pour un montant total de 1 343 256 \$ (2021 - 3 307 348 \$) ont été constatés aux états financiers afin de couvrir les pertes de revenus des usagers et les dépenses additionnelles reliées aux opérations du transport régulier. Quant au transport adapté, aucune subvention relative au PAUTC n'a été constatée puisque l'exercice 2022 s'est soldé par un excédent de fonctionnement s'élevant à 42 995 \$ (2021 - 563 555 \$).

Dans le cadre du PAUTC, la Société de transport de Lévis a encaissé, au cours de l'exercice 2022, des montants de transfert de 2 235 329 \$ (2021 - 5 050 398 \$) et de 82 853 \$ (2021 - 187 195 \$) pour le transport régulier et le transport adapté, respectivement. Le montant de l'aide financière non utilisé au 31 décembre 2022 est reporté à l'exercice 2023 pour un montant total de 7 044 344 \$ qui se répartit comme suit : 6 570 381 \$ pour le transport régulier et 473 963 \$ pour le transport adapté.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	263 021 859	275 548 007	274 873 240			274 771 725
Compensations tenant lieu de taxes	2	9 327 322	9 935 478	10 446 653			10 446 653
Quotes-parts	3					17 526 092	
Transferts	4	18 923 678	11 415 908	14 715 460		11 903 899	26 619 359
Services rendus	5	9 861 942	12 812 609	12 905 315		8 305 206	21 169 270
Imposition de droits	6	24 640 642	13 657 512	23 599 129			23 599 129
Amendes et pénalités	7	3 960 565	4 115 200	4 026 783			4 026 783
Revenus de placements de portefeuille	8	645 398	256 000	2 063 719			2 063 719
Autres revenus d'intérêts	9	730 642	1 065 000	1 539 000		281 542	1 820 542
Autres revenus	10	6 236 305	625 651	11 003 439		961 898	11 965 337
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	337 348 353	329 431 365	355 172 738		38 978 637	376 482 517
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	5 937 679	40 932 000	20 056 782		287 843	20 344 625
Imposition de droits	16		4 399 000				
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	10 025 846		16 578 816			16 578 816
Autres	18	5 329 743	113 000	1 998 417		8 618	2 007 035
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	21 293 268	45 444 000	38 634 015		296 461	38 930 476
	22	358 641 621	374 875 365	393 806 753		39 275 098	415 412 993
Charges							
Administration générale	23	32 839 463	49 270 596	46 441 302	3 573 081		50 014 383
Sécurité publique	24	60 938 578	62 028 159	63 380 345	1 357 066		64 737 411
Transport	25	44 243 723	37 951 735	40 161 955	17 657 028	36 546 766	80 965 003
Hygiène du milieu	26	48 685 193	53 055 848	51 352 549	19 606 108	4 999 967	71 690 511
Santé et bien-être	27	3 873 961	4 664 165	2 903 325			2 903 325
Aménagement, urbanisme et développement	28	20 773 487	17 499 406	22 882 608	218 340		23 100 948
Loisirs et culture	29	38 693 788	42 640 944	42 596 200	7 536 960		50 133 160
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	9 605 761	12 148 841	9 997 745		657 555	10 655 300
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	48 550 743	48 900 000	49 948 583	(49 948 583)		
	34	308 204 697	328 159 694	329 664 612		42 204 288	354 200 041
Excédent (déficit) de l'exercice	35	50 436 924	46 715 671	64 142 141		(2 929 190)	61 212 952

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022		Réalisations 2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	50 436 924	46 715 671	64 142 141	(2 929 190)	61 212 952
Moins : revenus d'investissement	2 (21 293 268)	45 444 000)	38 634 015)	296 461)	38 930 476)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	29 143 656	1 271 671	25 508 126	(3 225 651)	22 282 476
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	48 550 743	48 900 000	49 948 583	6 495 648	56 444 231
Produit de cession	5	410 531		375 140	360 090	735 230
(Gain) perte sur cession	6	(385 971)		(301 193)	29 032	(272 161)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	48 575 303	48 900 000	50 022 530	6 884 770	56 907 300
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	959 874		2 832 666		2 832 666
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	959 874		2 832 666		2 832 666
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	1 193 418		2 682 356		2 682 356
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	5 070 780		3 166 561		3 166 561
	15	6 264 198		5 848 917		5 848 917
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	7 602 432	6 624 000	5 898 487	20 072	5 918 559
Remboursement de la dette à long terme	17 (52 497 529)	48 879 434)	51 498 995)	3 534 542)	55 033 537)
	18	(44 895 097)	(42 255 434)	(45 600 508)	(3 514 470)	(49 114 978)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (6 902 708)	8 500 000)	8 350 708)	200 033)	8 550 741)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	2 285 346	(45 000)	1 432 236	92 635	1 524 871
Excédent de fonctionnement affecté	21	5 041 422	3 926 883	4 036 971	(171 922)	3 865 049
Réserves financières et fonds réservés	22	(12 146 066)	(2 998 820)	(13 354 835)	(436 634)	(13 791 469)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(299 507)	(299 300)	(299 300)	(14 094)	(313 394)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(12 021 513)	(7 916 237)	(16 535 636)	(730 048)	(17 265 684)
	26	(1 117 235)	(1 271 671)	(3 432 031)	2 640 252	(791 779)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	28 026 421		22 076 095	(585 399)	21 490 697

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Réalizations 2021		Réalizations 2022		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	21 293 268	38 634 015	296 461	38 930 476
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (3 111 527)(9 347 705)(401 640)(9 749 345)
Sécurité publique	3 (4 447 852)(16 200 526)()	16 200 526)
Transport	4 (39 475 438)(49 613 763)(1 193 318)(50 807 081)
Hygiène du milieu	5 (29 050 136)(41 023 912)(140 528)(41 164 440)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (1 620 554)(1 030 346)()	1 030 346)
Loisirs et culture	8 (14 089 558)(10 272 750)()	10 272 750)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (91 795 065)(127 489 002)(1 735 486)(129 224 488)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (942 131)(3 684 639)()	3 684 639)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (6 963 042)(3 732 000)()	3 732 000)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	70 070 511	57 045 366	1 570 775	58 616 141
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	6 902 708	8 350 708	200 033	8 550 741
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	13 563 500	1 525 000		1 525 000
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	13 141 595	12 214 052		12 214 052
	19	33 607 803	22 089 760	200 033	22 289 793
	20	3 978 076	(55 770 515)	35 322	(55 735 193)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	25 271 344	(17 136 500)	331 783	(16 804 717)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2021		2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	66 899 042	55 976 726	9 776 793	65 753 519
Débiteurs (note 5)	2	122 689 486	135 059 757	18 620 516	151 601 776
Prêts (note 6)	3	7 245 266	5 182 057		5 182 057
Placements de portefeuille (note 7)	4	164 672	164 672	5 526 216	5 690 888
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	8 801 900	13 037 600		13 037 600
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	205 800 366	209 420 812	33 923 525	241 265 840
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10			1 959 214	1 959 214
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	68 848 243	76 822 056	7 571 220	82 314 779
Revenus reportés (note 12)	12	15 865 878	17 794 150	7 148 337	24 942 487
Dettes à long terme (note 13)	13	527 466 138	536 152 475	24 006 428	560 158 903
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	786 200	733 000	45 600	778 600
Autres passifs (note 14)	15	25 000	16 265	5 945 685	5 961 950
	16	612 991 459	631 517 946	46 676 484	676 115 933
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(407 191 093)	(422 097 134)	(12 752 959)	(434 850 093)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 188 243 261	1 265 709 733	57 827 400	1 323 537 133
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	17 239 892	18 091 865		18 091 865
Stocks de fournitures	20	2 407 654	3 013 370	565 133	3 578 503
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 740 135	1 864 156	284 564	2 148 720
	23	1 209 630 942	1 288 679 124	58 677 097	1 347 356 221
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	36 021 103	40 397 236	1 524 076	41 921 312
Excédent de fonctionnement affecté	25	6 024 132	7 954 709	2 693 906	10 648 615
Réserves financières et fonds réservés	26	28 181 177	40 697 734	963 432	41 661 166
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(21 241 493)	(20 487 132)	(313 762)	(20 800 894)
Financement des investissements en cours	28	12 971 184	(6 819 623)	(1 410 684)	(8 230 307)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	740 483 746	804 839 066	42 467 170	847 306 236
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	802 439 849	866 581 990	45 924 138	912 506 128
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1	156 520	154 522	154 522	59 752
Autre	2	118 821 501	119 811 949	131 126 765	125 765 964
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3	36 000	25 337	25 337	6 063
Autres	4	28 939 941	28 349 262	31 127 815	30 129 634
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	91 709 927	88 570 834	104 704 557	88 856 997
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	12 266 123	12 278 439	12 689 151	12 136 574
D'autres organismes municipaux					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 299 318	1 198 352	1 442 988	1 544 895
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	(1 416 600)	(3 479 046)	(3 476 839)	(3 284 061)
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	14 028 496	14 030 130	756 635	771 529
Transferts	15	4 845 209	4 504 498	251 902	193 292
Autres	16			2 669 347	130 799
Autres organismes					
Transferts	17	6 467 401	12 859 529	12 859 529	12 746 234
Autres	18			853 945	845 622
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	48 900 000	49 948 583	56 444 231	55 017 021
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Récl. dommage et intérêt	21	362 170	213 762	213 762	420 122
▪ Aide fin. contrib et act. ferm	22	1 701 820	844 969	2 002 902	1 593 610
▪ Créance douteuse ou irr.	23	41 868	353 492	353 492	
	24	328 159 694	329 664 612	354 200 041	326 934 047

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	8 181	3 739
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	158 834	107 131
Autres revenus	3		
	4	167 015	110 870
Charges			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5		
Variation de la provision pour moins-value	6	416 055	275 406
Autres créances douteuses	7		
	8	416 055	275 406
Autres charges	9	(22 439)	(30 653)
	10	393 616	244 753
Excédent (déficit) de l'exercice	11	(226 601)	(133 883)
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 536 728	1 637 554
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	9 703	2 368
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	4 929 450	6 088 975
Provision pour moins-value	16	(876 408)	(460 353)
	17	4 053 042	5 628 622
	18	6 599 473	7 268 544
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19	470 936	823 399
Revenus reportés	20		
Dettes à long terme	21	6 422 557	6 512 564
	22	6 893 493	7 335 963
Solde du Fonds local d'investissement	23	(294 020)	(67 419)
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	24	2 536 728	1 637 554
Supportant les engagements de prêts	25		
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	2 536 728	1 637 554

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu
Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 0 % à 10 % et viennent à échéance entre janvier 2023 et Septembre 2028

Date d'échéance:

2023: 1 721 808 \$

2024: 1 542 241 \$

2025: 1 131 244 \$

2026: 299 140 \$

2027 et plus: 162 074 \$

La provision pour prêts douteux représente 849 741 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 849 741 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les placements à titre d'investissement représentent 141 339 \$ et sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLI.

Note sur la dette à long terme

Emprunt sans intérêts, remboursable le 1er juin 2023 par un versement égal au capital non investi dans les entreprises au 31 décembre 2022. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq exercices subséquents seront équivalents aux sommes reçues par l'organisme, durant la période de 12 mois précédant le 31 décembre de chaque année, à titre d'encaissement en capital des prêts consentis.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

S.O.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

S.O.

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres charges sont constituées de l'élément de subvention des prêts sans intérêts.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	3 534	1 295
Revenus sur les prêts aux entreprises	2	51 688	47 977
Autres revenus	3		3 453
	4	55 222	52 725
Charges			
Créances douteuses sur prêts			
Radiation	5		
Variation de la provision pour moins-value	6	35 776	2 773
Autres créances douteuses	7		
	8	35 776	2 773
Intérêts sur la dette à long terme	9	21 749	27 217
Autres charges	10		
	11	57 525	29 990
Excédent (déficit) de l'exercice	12	(2 303)	22 735
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	174 420	53 606
Placements de portefeuille	14		
Débiteurs	15	651	10 901
Prêts aux entreprises	16	995 934	979 227
Provision pour moins-value	17	(166 845)	(131 070)
	18	829 089	848 157
	19	1 004 160	912 664
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	20	104 718	6 569
Revenus reportés	21		
Dette à long terme	22	602 175	606 525
	23	706 893	613 094
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	24		
Excédent (déficit) non affecté	25	297 267	299 570
	26	297 267	299 570
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	27	174 420	10 273
Supportant les engagements de prêts	28		43 333
	29	174 420	53 606

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts portent intérêts à des taux variant de 5.45 % à 10 % et viennent à échéance entre janvier 2023 et septembre 2028.

Date d'échéance:

2023: 195 493 \$

2024: 198 259 \$

2025: 189 504 \$

2026: 141 818 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

2027 et plus: 92 586 \$

La provision pour prêts douteux représente 153 511 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 153 511 \$.

Les placements à titre d'investissement représentent 63 333 \$ et sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investies dans le cadre du FLS.

Note sur la dette à long terme

Emprunt de Fonds locaux de solidarité (FLS) d'un montant autorisé de 750 000 \$, à un taux d'intérêt moyen de 3,6 %, sans modalités de remboursement définies. De plus, la Ville devra payer, s'il y a lieu, une somme additionnelle calculée annuellement et égale au résultat de la multiplication de l'excédent ajusté des produits sur les charges du FLS par le pourcentage de la participation du prêteur dans le FLS moins les intérêts payés par l'emprunteur au prêteur sur le présent prêt pour la même période.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

S.O.

Note sur les autres revenus et les autres charges

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	41 921 312	39 150 762
Excédent de fonctionnement affecté	2	10 648 615	7 618 438
Réserves financières et fonds réservés	3	41 661 166	28 707 900
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(20 800 894)(21 576 136)
Financement des investissements en cours	5	(8 230 307)	11 228 921
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	847 306 236	786 163 291
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	912 506 128	851 293 176
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	40 397 236	36 021 103
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 524 076	3 129 659
	11	41 921 312	39 150 762
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Ex-municipalités	12	268 496	270 956
▪ Affectation exercice suivant	13	3 357 681	3 860 873
▪ Cession d'actifs	14	456 438	208 360
▪ Aff.projets act.fin. non term.	15	3 872 094	1 683 943
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	7 954 709	6 024 132
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Act. après ferm. et ex. suiv.	22	1 850 670	790 362
▪ Déficit évent.-carv.,pièces	23	502 137	803 944
▪ Prod. Cession aff. Serv. Dette	24	341 099	
	25	2 693 906	1 594 306
	26	10 648 615	7 618 438

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Fonds Auto-Ass, Franchise ass	27 3 000 000	2 104 893
▪ Développement du territoire	28 8 080 464	6 451 470
▪ Régime de retraite	29 1 970 301	1 921 714
▪ Cours d'eau, Lutte criminalité	30 714 923	689 612
▪ Autres	31 14 952 263	7 419 699
	32 28 717 951	18 587 388
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪ Récurage de bassin et cellules	33 911 719	475 214
▪	34	
▪	35	
	36 911 719	475 214
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37 1 044 864	1 336 826
Organismes contrôlés et partenariats	38	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39 1 292 677	303 518
Organismes contrôlés et partenariats	40 51 713	51 509
Montant non réservé		
Administration municipale	41 2 736 250	3 160 152
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43 2 080 233	821 260
Fonds local de solidarité	44 70 354	57 938
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45 1 436 376	1 118 599
Autres		
▪ FDE-FLI Ville	46 3 319 029	2 795 496
▪	47	
	48 12 031 496	9 645 298
	49 41 661 166	28 707 900

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50 (114 300)(229 100)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51 ())
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52 ())
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53 ())
Autres	54 (903 700)(1 088 200)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55 ())
	56 (1 018 000)(1 317 300)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57 (300 651)(322 870)
Assainissement des sites contaminés	58 ())
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59 ())
Autres		
▪	60 ())
▪	61 ())
	62 (1 318 651)(1 640 170)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ())
Utilisation du fonds de roulement	64 ())
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	65 ())
Utilisation du fonds de roulement	66 ())
Autres		
▪ Intérêts dette à long terme	67 ())
▪	68 ())
	69 ())
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	70 (3 360 600)(4 437 400)
Mesure relative à la COVID-19	71 ())
Frais d'émission de la dette à long terme	72 (81 226)(88 013)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73 (7 024 731)(7 119 089)
Autres		
▪ Fin.activité fonctionnement	74 (14 384 087)(15 587 023)
▪ Dette LT FDE	75 (490 000)(490 000)
	76 (25 340 644)(27 721 525)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	77 511 672	482 772
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79 4 882 130	6 476 780
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80	
Autres		
▪ FDE et FLI VIIIe	81 464 599	826 007
	82 5 858 401	7 785 559
	83 (20 800 894)(21 576 136)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	84	34 211 632	36 010 059
Investissements à financer	85 (42 441 939)(24 781 138)
	86	(8 230 307)	11 228 921
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87	1 323 537 133	1 251 219 945
Propriétés destinées à la revente	88	18 091 865	17 239 892
Prêts	89	5 182 057	7 245 266
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90	164 672	164 672
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91		
	92	1 346 975 727	1 275 869 775
Ajustements aux éléments d'actif	93		
	94	1 346 975 727	1 275 869 775
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	95 (560 158 903)(556 613 749)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 (6 095 845)(6 238 887)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97	47 862 603	53 957 168
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98	24 113 944	26 529 548
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99	(731 406)	(909 214)
	100 (495 009 607)(483 275 134)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101 (4 659 884)(6 431 350)
	102 (499 669 491)(489 706 484)
	103	847 306 236	786 163 291

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Description générale des Régimes de retraite enregistrés

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont pour but d'accumuler les sommes nécessaires au versement de rentes viagères aux employés lors de leur retraite. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage préétabli de la rémunération. Les paramètres servant à fixer la rente varient d'un régime à l'autre.

Depuis 2006, les groupes des Cadres, Professionnels, Cols Blancs, Cols Bleus et Policiers cotisent dans le nouveau régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis qui a été créé le 1er janvier 2004. Les pompiers cotisent, depuis 2010, dans le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (régime de l'ex-Ville de Lévis).

Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société de transport de Lévis est en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et s'applique au personnel cadre et professionnel non syndiqué

Description du Régime supplémentaire de retraite

Le Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés (RSR) de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'objectif du RSR est de permettre à certains cadres supérieurs désignés de la Ville de recevoir des prestations de retraite supplémentaires en excédent de celles qui sont prévues aux termes du régime de base.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (Loi). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (service antérieur) et le service qui s'accumule à compter de cette date (service postérieur). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (régimes avec report). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans en être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi;
- Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité;
- Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité;
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité).

Depuis la sanction de la Loi RRSM le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties.

Le 10 mai 2023, la Cour d'appel rejette les appels et appels incidents dans tous les dossiers et maintient le jugement de la Cour supérieure. Le gouvernement, certaines municipalités ainsi que des associations d'employés pourraient adresser une demande d'autorisation d'appel auprès du registraire de la Cour suprême du Canada. Dans l'attente de la décision des intervenants au dossier, l'exécution du jugement est donc suspendue.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes, du jugement rendu en première instance et du rejet des appels n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. À titre informatif, le rétablissement intégral de l'indexation automatique des rentes des participants retraités aurait pour effet d'augmenter la valeur des obligations constituées d'un montant estimé à 2 000 000 \$ au 31 décembre 2022.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

La Ville participe à un régime de retraite visé par la Loi. Le 8 mai 2017, la majorité des groupes de participants ont signé des ententes de restructuration avec la Ville. Le 15 mai 2019, le groupe de participants au régime qui n'avait toujours pas d'entente de restructuration avec la Ville a signé son entente pour le Régime complémentaire. Une sentence arbitrale a été rendue en juin 2019, complétant ainsi le processus de restructuration de la Loi RRSM.

Seule la mise en place d'un fonds de stabilisation, à compter du 8 mai 2017 (15 mai 2019 pour un groupe de participants), a un effet sur les résultats de l'exercice. Les cotisations de l'employeur au fonds de stabilisation s'élèvent à 943 200 \$ pour 2022. En conformité avec les directives du MAMH, les cotisations de l'employeur versées au fonds de stabilisation durant l'exercice ont été ajoutées au coût des services rendus de l'employeur aux fins de comptabilisation.

La constatation initiale des effets de la Loi avait été effectuée en conformité avec les directives du MAMH, en vertu des paramètres des ententes, notamment un partage du déficit à 45 % pour les employés actifs et l'abolition de l'indexation automatique au 31 décembre 2013.

Prestations

Régimes de retraite enregistrés

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant varie en fonction du régime auquel il a participé et de la fonction qu'il occupe. Ces prestations sont en général basées sur le salaire final moyen, sauf dans le cas d'un régime inactif qui tient compte du salaire de chaque année de contribution, redressé en fonction d'une indexation. Le pourcentage préétabli est de 2 % par année de service. Il peut être réduit, selon le régime et le groupe d'employés, d'un pourcentage du maximum des gains admissibles fixé par Retraite Québec.

Enfin, pour certains groupes d'employés, des prestations de raccordement peuvent être accordées entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite.

Régime supplémentaire de retraite

Le participant qui prend sa retraite à sa date de retraite normale a droit à une rente annuelle qui commence à lui être versée à compter de sa date de retraite normale.

Le montant de cette rente est égal à :

- a) 2 % de son salaire final moyen multiplié par sa période de service crédité; moins
- b) le montant de la rente qui lui est payable à compter de sa date de retraite normale en vertu des dispositions du régime de base, en supposant que cette rente soit payable selon le mode normal de versement prévu au régime de base.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Politiques de capitalisation et de placement

Régimes à prestations déterminées : Les politiques de capitalisation et de placement varient d'un régime à l'autre, selon les choix des comités de retraite et en fonction des dispositions des régimes.

Études actuarielles

Tous les régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle à tous les trois ans, préparée par des actuaires, en fonction des dispositions légales applicables à ces types de régimes de retraite. Les dernières évaluations sont en date du 31 décembre 2018 pour les régimes de la Ville et en date du 31 décembre 2019 pour celui de la Société de transport de Lévis. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2021 pour les régimes de la Ville et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2023.

		2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	7 988 300	6 807 300
Charge de l'exercice	4 (7 906 500)(10 510 500)
Cotisations versées par l'employeur	5	12 177 200	11 691 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	12 259 000	7 988 300
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	493 841 800	470 579 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (486 588 100)(466 537 300)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	7 253 700	4 042 000
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	5 315 500	4 125 700
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	12 569 200	8 167 700
Provision pour moins-value	12 (310 200)(179 400)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	12 259 000	7 988 300
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		4 747 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (343 900)(5 550 700)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (343 900)(802 900)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	21 288 000	21 696 100
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		120 500
	20	21 288 000	21 816 600
Cotisations salariales des employés	21 (11 066 200)(10 776 100)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (11 300)(15 500)
	23	10 210 500	11 025 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	831 800	1 417 800
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(2 151 600)	(2 196 800)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28	130 800	10 700
Autres			
▪ Cotisations pour droits résidu	29	252 900	11 900
▪ Coût pour services passés obl	30	2 151 600	2 076 300
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	11 426 000	12 344 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	24 268 200	22 721 100
Rendement espéré des actifs	33 (27 787 700)(24 555 500)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	(3 519 500)	(1 834 400)
Charge de l'exercice	35	7 906 500	10 510 500
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	17 236 600	33 289 800
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (27 787 700)(24 555 500)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	(10 551 100)	8 734 300
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	10 680 100	353 300
Prestations versées au cours de l'exercice	40	17 228 800	14 422 700
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	443 542 500	505 259 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	343 900	781 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	57 795 500	51 003 100
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	6,08 %	5,88 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,88 %	5,88 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,95 %	2,95 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,10 %	2,10 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	() ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 3

Description des régimes et autres renseignements**Société de transport de Lévis**

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société de transport de Lévis comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,765 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,785 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société de transport de Lévis comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 4 % et l'employeur y contribue à un taux de 8 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société de transport de Lévis comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

	2022	2021
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime de retraite par financement salarial	108	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109	
Régime de retraite à prestations cibles	110	
Autres régimes	111	522 419
	112	505 530
		522 419

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 2

Description des régimes et autres renseignements**Ville de Lévis**

La Ville participe à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif établi au bénéfice des brigadiers scolaires. Sa contribution est de 7 %, tout comme celle des employés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

La Régie contribue au régime enregistré d'épargne-retraite collectif des employés pour un montant équivalent à 4 % de leur salaire brut annuel. Le pourcentage est porté à 6 % après quatre années de service continu et à 8 % ou 9 % après neuf années de service continu. La contribution de l'employeur est conditionnelle à ce que les employés participent audit régime dans les mêmes proportions.

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116		
Autres régimes	117	69 251	67 114
	118	69 251	67 114

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	15	16

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice, comme établies par règlement du gouvernement.

		2022	2021
Cotisations des élus au RREM	120	61 514	61 725
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121	207 309	208 013
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122	92 168	93 279
	123	299 477	301 292

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021	
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	222 118 687	222 017 172	213 256 663
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	11 516	11 516	
Activités de fonctionnement	3	3 586	3 586	
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	8 538 213	8 538 213	8 287 575
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	230 672 002	230 570 487	221 544 238
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	14 625 211	14 625 211	13 678 712
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	10 993 292	10 993 292	10 384 206
Matières résiduelles	15	15 890 294	15 890 294	14 804 502
Autres				
▪ Fosses septiques - Vidanges	16	294 750	294 750	293 848
▪	17			
▪	18			
Centres d'urgence 9-1-1	19	800 073	800 073	822 807
Service de la dette	20	1 597 618	1 597 618	1 397 485
Pouvoir général de taxation	21			
Activités de fonctionnement	22			
Activités d'investissement	23			
	24	44 201 238	44 201 238	41 381 560
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	25			
Autres	26			
	27			
	28	44 201 238	44 201 238	41 381 560
	29	274 873 240	274 771 725	262 925 798

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	30	54 332	54 332	617 338
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	31	537 156	537 156	(124 367)
Compensations pour les terres publiques	32			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	3 640 014	3 640 014	3 189 905
Cégeps et universités	34	1 366 984	1 366 984	1 179 981
Écoles primaires et secondaires	35	3 588 285	3 588 285	3 206 624
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	36			
	37	9 186 771	9 186 771	8 069 481
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	38	536 613	536 613	537 720
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	39	8 116	8 116	7 788
Taxes d'affaires	40			
	41	544 729	544 729	545 508
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	42	101 515	101 515	96 061
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43			
	44	101 515	101 515	96 061
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	45			
Autres	46	613 638	613 638	616 272
	47	613 638	613 638	616 272
	48	10 446 653	10 446 653	9 327 322

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	49			1 050
Sécurité publique				
Police	50	946 230	946 230	1 046 024
Sécurité incendie	51	53 037	53 037	13 332
Sécurité civile	52	128 160	128 160	72 900
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	364 790	364 790	402 994
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57		4 373 682	6 116 339
Transport adapté	58		2 059 986	2 060 647
Transport scolaire	59			
Autres	60		2 458 736	314 528
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63	113 872	113 872	129 794
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	295 822	295 822	324 252
Réseau de distribution de l'eau potable	65	206 730	206 730	239 727
Traitement des eaux usées	66	51 002	51 002	62 375
Réseaux d'égout	67	96 805	96 805	126 748
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68	2 205 901	2 205 901	2 109 919
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70	91 799	91 799	36 090
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73	29 019	29 019	113 595
Protection de l'environnement	74	31 794	31 794	33 342
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78	142 351	142 351	103 129
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			2 317 064
Rénovation urbaine	80	467 716	467 716	183 200
Promotion et développement économique	81	215 017	215 017	4 933 569
Autres	82	400 352	400 352	62 250
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	202 335	202 335	117 488
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	449 592	449 592	452 569
Autres	85	114 872	114 872	104 970
Réseau d'électricité	86			
	87	6 607 196	15 499 600	21 477 895

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie	90			
Sécurité civile	91			70 044
Autres	92			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	93	7 680 065	7 680 065	393 339
Enlèvement de la neige	94			
Autres	94			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	96		287 843	1 186 837
Transport adapté	97			
Transport scolaire	98			
Autres	99			
Transport aérien	100			
Transport par eau	101			
Autres	102			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103	3 428 790	3 428 790	1 373 592
Réseau de distribution de l'eau potable	104	3 806 212	3 806 212	857 628
Traitement des eaux usées	105	1 032 907	1 032 907	550 058
Réseaux d'égout	106	4 612 533	4 612 533	398 526
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	107			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	108			
Tri et conditionnement	109			
Autres	110			
Autres	111			
Cours d'eau	112			
Protection de l'environnement	113			
Autres	114			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	115			
Sécurité du revenu	116			
Autres	117			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	118			
Rénovation urbaine	119			
Promotion et développement économique	120	579 668	579 668	(852 882)
Autres	121			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	122			8 798 046
Activités culturelles				
Bibliothèques	123			
Autres	124	(1 083 393)	(1 083 393)	(5 650 672)
Réseau d'électricité	125			
	126	20 056 782	20 344 625	7 124 516

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
	Regroupement municipal et réorganisation municipale	127		
	Péréquation	128		
	Neutralité	129		
	Partage des redevances sur les ressources naturelles	130		
	Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131	3 287 033	2 975 324
	Fonds de développement des territoires	132	(47 190)	1 056 433
	Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133	3 011 495	1 728 937
	Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134	1 898 666	1 162 497
	Dotations spéciales de fonctionnement	135		
	Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
	du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136		
	Autres	137	2 969 755	743 043
		138	8 108 264	7 666 234
	TOTAL DES TRANSFERTS	139	34 772 242	36 268 645

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	140		
	Évaluation	141		
	Autres	142		
		143		
Sécurité publique				
	Police	144	1 713 692	1 789 573
	Sécurité incendie	145		
	Sécurité civile	146		
	Autres	147		
		148	1 713 692	1 789 573
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	149		
	Enlèvement de la neige	150		
	Autres	151		
	Transport collectif		403 617	371 872
	Autres	153		
		154	403 617	371 872
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155		
	Réseau de distribution de l'eau potable	156		
	Traitement des eaux usées	157		
	Réseaux d'égout	158		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	159		
	Matières recyclables			
	Collecte sélective			
	Collecte et transport	160		
	Tri et conditionnement	161		
	Autres	162		
	Autres	163		
	Cours d'eau	164		
	Protection de l'environnement	165		
	Autres	166		
		167		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
	Logement social	168		
	Autres	169		
		170		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	171		
	Rénovation urbaine	172		
	Promotion et développement économique	173		
	Autres	174		
		175		
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	176		
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	177		
	Autres	178		
		179		
Réseau d'électricité				
		180		
		181	1 713 692	2 117 309
				2 161 445

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	182	1 992	1 992	1 558
Évaluation	183	11 515	11 515	3 574
Autres	184	326 183	326 183	406 314
	185	339 690	339 690	411 446
Sécurité publique				
Police	186	188 844	188 844	980 338
Sécurité incendie	187	286 458	286 458	243 401
Sécurité civile	188			
Autres	189			
	190	475 302	475 302	1 223 739
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	191	629 212	629 212	222 333
Enlèvement de la neige	192	1 446 362	1 446 362	1 178 179
Autres	193	376 889	376 889	498 619
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	194	2 500 619	9 695 221	5 731 052
Transport adapté	195		291 836	198 352
Transport scolaire	196			
Autres	197		12 611	500
Autres	198			
	199	4 953 082	12 452 131	7 829 035
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200			
Réseau de distribution de l'eau potable	201	844 648	836 890	902 960
Traitement des eaux usées	202			
Réseaux d'égout	203	844 648	836 890	902 960
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	204	269 303	269 303	159 345
Matières recyclables	205	475 582	475 582	
Autres	206			
Cours d'eau	207			
Protection de l'environnement	208	14 050	14 050	125 932
Autres	209		376 805	260 877
	210	2 448 231	2 809 520	2 352 074

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	211			
Sécurité du revenu	212			
Autres	213			
	214			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	215	159 980	159 980	169 519
Rénovation urbaine	216			
Promotion et développement économique	217	80 340	80 340	54 879
Autres	218	601 015	601 015	592 132
	219	841 335	841 335	816 530
Loisirs et culture				
Activités récréatives	220	1 961 765	1 961 765	1 199 820
Activités culturelles				
Bibliothèques	221	58 998	58 998	35 880
Autres	222	113 220	113 220	104 027
	223	2 133 983	2 133 983	1 339 727
Réseau d'électricité	224			
	225	11 191 623	19 051 961	13 972 551
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	12 905 315	21 169 270	16 133 996

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	227	2 775 177	2 775 177	2 670 266
Droits de mutation immobilière	228	20 823 952	20 823 952	21 970 376
Droits sur les carrières et sablières	229			
Autres	230			
	231	23 599 129	23 599 129	24 640 642
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	232	4 026 783	4 026 783	3 960 565
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	233	2 063 719	2 063 719	645 398
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	234	1 539 000	1 820 542	892 425
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235	301 193	272 161	386 892
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237	10 645 040	10 645 040	4 606 384
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			73 746
Contributions des promoteurs	239	16 578 817	16 578 817	10 025 846
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241		324 279	6 971
Autres contributions	242	1 998 417	1 998 417	5 329 743
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	57 205	732 474	1 663 921
	245	29 580 672	30 551 188	22 093 503
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	246			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	3 532 708	91 543	3 624 251	3 624 251	3 127 818
Greffe et application de la loi	2	6 024 356	108 084	6 132 440	6 132 440	7 327 480
Gestion financière et administrative	3	25 404 873	2 041 451	27 446 324	27 446 324	14 606 410
Évaluation	4	3 348 984	43 814	3 392 798	3 392 798	2 755 700
Gestion du personnel	5	4 881 731	43 467	4 925 198	4 925 198	4 693 031
Autres						
▪ Autre-adm générale	6	3 248 650	1 244 722	4 493 372	4 493 372	3 575 203
▪	7					
	8	46 441 302	3 573 081	50 014 383	50 014 383	36 085 642
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	36 004 977	429 516	36 434 493	36 434 493	35 158 367
Sécurité incendie	10	24 374 834	903 241	25 278 075	25 278 075	24 481 143
Sécurité civile	11					4 684
Autres	12	3 000 534	24 309	3 024 843	3 024 843	2 868 152
	13	63 380 345	1 357 066	64 737 411	64 737 411	62 512 346
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	9 622 873	16 207 810	25 830 683	25 830 683	24 138 490
Enlèvement de la neige	15	25 778 671	388 955	26 167 626	26 167 626	20 107 057
Éclairage des rues	16	1 667 643	166 282	1 833 925	1 833 925	1 602 379
Circulation et stationnement	17	807 453	194 719	1 002 172	1 002 172	1 062 873
Transport collectif						
Transport en commun	18	2 285 315	699 262	2 984 577	26 130 597	31 458 600
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					708 664
	22	40 161 955	17 657 028	57 818 983	80 965 003	79 078 063

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	6 184 853	2 828 309	9 013 162	9 013 162	8 327 929
Réseau de distribution de l'eau potable	24	10 939 937	5 504 795	16 444 732	16 444 732	15 561 774
Traitement des eaux usées	25	4 103 791	3 603 274	7 707 065	7 707 065	7 369 282
Réseaux d'égout	26	7 650 921	6 569 134	14 220 055	14 220 055	13 669 323
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	6 412 551	27 918	6 440 469	6 440 469	6 141 556
Élimination	28	5 932 584	864 601	6 797 185	7 529 039	6 614 125
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	2 534 833		2 534 833	2 534 833	2 529 042
Tri et conditionnement	30	2 079 319		2 079 319	2 079 319	2 074 861
Matières organiques						
Collecte et transport	31	1 401 178		1 401 178	1 401 178	1 298 304
Traitement	32	1 458 369		1 458 369	1 458 369	1 351 296
Matériaux secs	33	427 675	7 500	435 175	435 175	462 305
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	125 144		125 144	125 144	168 054
Protection de l'environnement	38	1 858 960	5 744	1 864 704	1 864 704	2 070 520
Autres	39	242 434	194 833	437 267	437 267	442 368
	40	51 352 549	19 606 108	70 958 657	71 690 511	68 080 739
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	2 628 325		2 628 325	2 628 325	3 558 304
Sécurité du revenu	42					
Autres	43	275 000		275 000	275 000	315 657
	44	2 903 325		2 903 325	2 903 325	3 873 961

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	8 226 049	215 557	8 441 606	8 020 722	
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46				22 853	
Autres biens	47	627 983		627 983		
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	7 069 831	2 633	7 072 464	8 909 014	
Tourisme	49	246 521		246 521	224 390	
Autres	50	3 354 874	150	3 355 024	1 208 923	
Autres	51	3 357 350		3 357 350	2 617 623	
	52	22 882 608	218 340	23 100 948	21 003 525	
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	6 576 003	1 557 181	8 133 184	7 537 230	
Patinoires intérieures et extérieures	54	3 920 555	196 589	4 117 144	3 789 244	
Piscines, plages et ports de plaisance	55	3 292 917	234 489	3 527 406	3 255 131	
Parcs et terrains de jeux	56	16 499 578	3 576 158	20 075 736	18 381 919	
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58		267 923	267 923	267 923	
Autres	59	277 677	514 430	792 107	660 907	
	60	30 566 730	6 346 770	36 913 500	33 892 354	
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	6 309 356	291 548	6 600 904	5 896 923	
Bibliothèques	62	5 101 058	716 629	5 817 687	5 579 738	
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64		20 906	20 906	20 906	
Autres	65	619 056	161 107	780 163	512 442	
	66	12 029 470	1 190 190	13 219 660	12 010 009	
	67	42 596 200	7 536 960	50 133 160	45 902 363	

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	12 292 776		12 292 776	12 864 372	12 472 059
Autres frais	70	1 184 015		1 184 015	1 267 767	1 209 410
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	(3 520 800)		(3 520 800)	(3 519 500)	(1 834 400)
Autres	72	41 754		41 754	42 661	(1 449 661)
	73	9 997 745		9 997 745	10 655 300	10 397 408
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	49 948 583 (49 948 583)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10

Autres renseignements

Questionnaire	11
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	13 487 605	13 487 605	7 761 343
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 139 265	6 139 265	6 529 237
Usines et bassins d'épuration	3	1 516 304	1 516 304	1 664 981
Conduites d'égout	4	16 905 165	16 905 165	7 713 894
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	186 070	169 235	375 561
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	40 801 816	40 801 816	34 257 157
Ponts, tunnels et viaducs	7	831 205	831 205	45 034
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 573 470	1 573 470	791 355
Aires de stationnement	9	37 644	37 644	619 962
Parcs et terrains de jeux	10	6 383 719	6 383 719	7 796 836
Autres infrastructures	11	2 288 819	1 251 029	2 929 710
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	15 114 706	16 079 560	7 260 731
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 588 431	4 588 431	3 689 326
Améliorations locatives	15			6 289
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		66 133	
Autres	17	7 348 288	7 348 268	4 123 176
Ameublement et équipement de bureau	18	4 220 218	4 779 221	3 529 210
Machinerie, outillage et équipement divers	19	756 212	1 956 353	700 738
Terrains	20	5 310 065	5 310 065	5 852 836
Autres	21			
	22	127 489 002	129 224 488	95 647 376

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	406 909	406 909	4 144 272
Usines de traitement de l'eau potable	24	12 191 727	12 191 727	297 496
Usines et bassins d'épuration	25	577 829	577 829	1 221 150
Conduites d'égout	26	1 848 395	1 848 395	4 240 632
Autres infrastructures	27	35 504 274	35 504 274	32 262 650
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	13 080 696	13 080 696	3 617 071
Usines de traitement de l'eau potable	29	(6 052 462)	(6 052 462)	6 231 741
Usines et bassins d'épuration	30	938 475	938 475	443 831
Conduites d'égout	31	15 056 770	15 056 770	3 473 262
Autres infrastructures	32	16 598 469	15 543 844	14 552 965
Autres immobilisations corporelles	33	37 337 920	40 128 031	25 162 306
	34	127 489 002	129 224 488	95 647 376

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	208 360	871 292	623 213	456 439
Réserves financières et fonds réservés	3	3 463 673	922 749	357 492	4 028 930
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	109 575 076	8 760 000	8 166 538	110 168 538
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	388 039 270	51 443 818	43 259 583	396 223 505
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	501 286 379	61 997 859	52 406 826	510 877 412
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	52 959 943	2 242 908	8 152 880	47 049 971
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	52 959 943	2 242 908	8 152 880	47 049 971
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	997 225		184 593	812 632
	15	53 957 168	2 242 908	8 337 473	47 862 603
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	7 405 297		94 356	7 310 941
Autres	17	203 792			203 792
	18	61 566 257	2 242 908	8 431 829	55 377 336
	19	562 852 636	64 240 767	60 838 655	566 254 748
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	562 852 636	64 240 767	60 838 655	566 254 748

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Administration municipale		
Dettes à long terme	1	542 108 596
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	40 651 283
Activités de fonctionnement à financer	3	1 145 475
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	4 075 366
Débiteurs	9	39 157 905
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	33 462 178
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	507 209 905
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	15	16 852 139
Endettement net à long terme	16	524 062 044
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	356 168
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	524 418 212
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	524 418 212
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	1		
	Évaluation	2		
	Autres	3		
Sécurité publique				
	Police	4		
	Sécurité incendie	5		
	Sécurité civile	6		
	Autres	7		
Transport				
	Réseau routier	8		
	Transport collectif	9	13 273 495	
	Autres	10		
Hygiène du milieu				
	Eau et égout	11		
	Matières résiduelles	12		
	Cours d'eau	13		
	Protection de l'environnement	14		
	Autres	15		
Santé et bien-être				
	Logement social	16		
	Autres	17		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	756 635	756 635
	Rénovation urbaine	19		771 529
	Promotion et développement économique	20		
	Autres	21		
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	22		
	Activités culturelles	23		
Réseau d'électricité				
		24		
		25	14 030 130	756 635
				771 529

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Rémunération	1	3 117 487	2 937 421
Charges sociales	2	668 082	523 021
Biens et services	3	123 595 742	88 322 844
Frais de financement	4	41 027	3 562
Autres	5	66 664	8 217
	6	127 489 002	91 795 065

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	125,33	35,00	241 120,00	18 364 210	3 899 841	22 264 051
Professionnels	2	177,32	35,00	343 218,00	18 939 392	4 618 804	23 558 196
Cols blancs	3	405,11	35,00	799 069,00	27 410 773	6 214 557	33 625 330
Cols bleus	4	329,28	40,00	687 926,00	25 234 546	6 003 344	31 237 890
Policiers	5	164,52	40,00	343 522,00	18 261 864	4 841 492	23 103 356
Pompiers	6	136,70	40,00	286 672,00	13 472 555	3 163 654	16 636 209
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 338,26		2 701 527,00	121 683 340	28 741 692	150 425 032
Élus	9	16,00			1 400 618	300 989	1 701 607
	10	1 354,26			123 083 958	29 042 681	152 126 639

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	295 822	953 330	2 475 460		3 724 612
Réseau de distribution de l'eau potable	13	206 730	863 203	2 943 009		4 012 942
Traitement des eaux usées	14	51 002	345 259	687 648		1 083 909
Réseaux d'égout	15	96 805	3 307 577	1 304 956		4 709 338
Autres	16	14 033 393	1 501 848	5 706 200		21 241 441
	17	14 683 752	6 971 217	13 117 273		34 772 242

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	(137 411)	(69 296)
Autres	3	(82 892)	(1 065 279)
	4	(220 303)	(1 134 575)
Sécurité publique			
Police	5	(248 396)	(214 519)
Sécurité incendie	6	(279 401)	(59 820)
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	(527 797)	(274 339)
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	5 637 447	5 476 211
Enlèvement de la neige	11	(15 247)	(44 977)
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	93 224	80 900
	15	5 715 424	5 512 134
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	678 693	682 787
Réseau de distribution de l'eau potable	17	1 170 061	1 172 450
Traitement des eaux usées	18	574 103	667 974
Réseaux d'égout	19	1 267 726	1 194 286
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	179 145	203 689
Matières recyclables	21	70	225
Autres	22		
Cours d'eau	23	399	
Protection de l'environnement	24	35 066	28 318
Autres	25	21 002	
	26	3 926 265	3 949 729
Santé et bien-être			
Logement social	27	120 321	96 095
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	120 321	96 095
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	(299 772)	(121 875)
Rénovation urbaine	32	172 301	228 085
Promotion et développement économique	33	(100 843)	(23 845)
Autres	34	8 886	10 054
	35	(219 428)	92 419
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	985 963	1 090 872
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	8 161	59 611
Autres	38	209 139	213 815
	39	1 203 263	1 364 298
Réseau d'électricité			
	40		
	41	9 997 745	9 605 761

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire - G. Lehouillier (1 jan au 31 déc)	Maire	165 285	17 546		
Dist 1 - S. Bonin (1 jan au 31 déc)	Conseiller	52 452	17 546		
Dist 2 - J. Demers (1 jan au 31 déc)	Conseiller	52 452	17 546		
Dist 3 - I. Demers (1 jan au 31 déc)	Conseiller	97 034	17 546		
Dist 4 - R. Lamontagne (1 jan au 31 déc)	Conseiller	71 883	17 546		
Dist 5 - K. Lavertu (1 jan au 31 déc)	Conseiller	52 452	17 546		
Dist 6 - M. Turner (1 jan au 31 déc)	Conseiller	71 883	17 546		
Dist 7 G. Dumoulin (1 jan au 31 déc)	Conseiller	108 323	17 546		
Dist 8 - M. Patry (1 jan au 31 déc)	Maire suppléant	68 740	17 546		
Dist 9 - B. Duchesneau (1 jan au 31 déc)	Conseiller	97 034	17 546		
Dist 10 - S. Dorval (1 jan au 31 déc)	Conseiller	37 452	17 546	46 406	
Dist 11 - S. Côté (1 jan au 31 déc)	Conseiller	97 034	17 546		
Dist 12 - A. Kronström (1 jan au 31 oct)	Conseiller	47 877	14 622		
Dist 13 - A. Landry (1 jan au 31 déc)	Conseiller	97 034	17 546		
Dist 14 - F. Paradis (1 jan au 31 déc)	Conseiller	52 452	17 546		
Dist 15 - A. Jeffrey (1 jan au 31 déc)	Conseiller	71 883	17 546		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	12 665 947 \$
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4	152 451 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8	88 275 \$
Ligne 3 : Autres revenus	9	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11	265 706 \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	12	\$
Ligne 9 : Autres charges	13	(224 390) \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	2 227 012 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	15	\$
Ligne 14 : Débiteurs	16	8 563 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17	3 193 957 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	18	530 381 \$
Ligne 19 : Crédeurs et charges à payer	19	334 500 \$
Ligne 20 : Revenus reportés	20	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	21	4 955 317 \$
Ligne 24 : Libres	22	2 536 528 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	25	\$
Constatés au cours de l'exercice	26	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27	\$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 28 29
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 30 2 755 102 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 31 32
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022 33 10 518 223 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 34 35
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 36 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 37 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 39 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 40 41
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 42 43
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 44 45
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 46 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 47 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 49 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 50 51
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 52 _____ \$
- b) autres formes d'aide 53 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2022

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2022

54 \$

Facteur comparatif de 2022

55

Valeur uniformisée

56 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD57 73 299 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

58 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

59 \$

Chaussées pavées - entretien préventif

60 \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

61 \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

62 \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

63 \$

Systèmes de drainage

64 \$

Abords de routes

65 \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

66 \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

67 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

68 12 834 000 \$

c) Total des frais encourus admissibles

69 12 834 000 \$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

Ouvrages d'améliorations sur le réseau routier : revêtement mécanisé de la chaussée et remplacement ou construction de bordures.

e) Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

70 CV-2023-00-09

b) Date d'adoption de la résolution

71 2023-01-23

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 72 73
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 74 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 75 _____
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 76 _____ 1
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 77 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 78 _____ 9
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 79 _____ 2
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 80 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 81 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 82 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 83 _____ 5 033
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 84 _____ 999 999 999
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 85 _____ 4
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 86 87

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La question 13 s'applique aux MRC seulement

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2023

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	7
Questionnaire	9

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	236 671 000
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	9 854 725
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	246 525 725

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	17 104 000
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	12 543 000
Matières résiduelles	15	19 212 000
Autres		
▪ Fosses septiques	16	309 000
▪	17	
▪	18	
Centres d'urgence 9-1-1	19	835 980
Service de la dette	20	1 344 603
Pouvoir général de taxation	21	
Activités de fonctionnement	22	
Activités d'investissement	23	
	24	51 348 583
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	25	
Autres	26	
	27	
	28	51 348 583
	29	297 874 308

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	61 142
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	551 264
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	3 709 195
Cégeps et universités	5	1 312 540
Écoles primaires et secondaires	6	3 600 417
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	9 234 558

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9	652 418
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	8 675
Taxes d'affaires	11	
	12	661 093

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13	136 088
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	136 088

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	636 867
	18	636 867
	19	10 668 606

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxe foncière générale (taux unique)	1		x /100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	16 621 421 889 x	0,7186/100 \$	119 450 000				
Immeubles de 6 logements ou plus	3	2 542 381 626 x	0,7643/100 \$	19 431 000				
Immeubles non résidentiels	4	3 082 813 196 x	2,3368/100 \$	72 039 000				
Immeubles industriels	5	568 613 328 x	3,0608/100 \$	17 404 000				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6		x /100 \$					
Autres	7	476 134 353 x	1,4372/100 \$	7 155 000				
Immeubles forestiers	8	27 375 362 x	0,7186/100 \$	197 000				
Immeubles agricoles	9	176 152 561 x	0,5650/100 \$	995 000				
Total	10			236 671 000	()	()		236 671 000
Taxes spéciales								
Service de la dette (taux unique)	11		x /100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	12		x /100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13		x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	14		x /100 \$					
Immeubles industriels	15		x /100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16		x /100 \$					
Autres	17		x /100 \$					
Immeubles forestiers	18		x /100 \$					
Immeubles agricoles	19		x /100 \$					
Total	20				()	()		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	22	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	23	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Immeubles industriels	25	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$					
Autres	27	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$					
Total	30				()	()		
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	32	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	33	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$					
Immeubles industriels	35	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$					
Autres	37	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$					
Total	40				()	()		
		Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41	x	%		()	()		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 <u>203,00 \$</u>
Égout	2 <u> \$</u>
Eau et égout	3 <u> \$</u>
Traitement des eaux usées	4 <u>151,00 \$</u>
Matières résiduelles	5 <u>180,00 \$</u>

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

<u>Description</u>	<u>Taux</u>	<u>Code</u>	<u>Préciser</u>
Taxe spéciale pour dettes ex-villes			
St-Rédempteur	0,0001	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Eau superficie 501 et + pieds carrés	234,0000	7 - autres (préciser)	par local
Égout ass. superficie 501 et+ pieds car.	181,0000	7 - autres (préciser)	par local
Déchets superficie 751 à 1000 pieds c.	202,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Déchets - Chargement avant			
-8 verges cubes	2 977,0000	7 - autres (préciser)	1 levée par semaine
-8 verges cubes	8 963,0000	7 - autres (préciser)	1 levée par semaine
Compensation pour services municipaux	0,7186	1 - du 100 \$ d'évaluation	art. 204 par. 12
Se référer au règlement RV-2022-22-64			
Liste non exhaustive			
Et autres taxes de secteur			
Compensation pour services municipaux	0,6000	1 - du 100 \$ d'évaluation	art. 204 par. 5, 10, 11 et 19
Vidange fosse septique	90,0000	7 - autres (préciser)	par unité
-6 verges cubes	6 661,0000	7 - autres (préciser)	1 levée par semaine
-4 verges cubes	4 540,0000	7 - autres (préciser)	1 levée par semaine
-2 verges cubes	2 416,0000	7 - autres (préciser)	1 levée par semaine
-Avec compacteur			
-6 verges cubes	2 171,0000	7 - autres (préciser)	1 levée par semaine
-4 verges cubes	1 547,0000	7 - autres (préciser)	1 levée par semaine
-2 verges cubes	923,0000	7 - autres (préciser)	1 levée par semaine
-Sans compacteur			
Déchets roll-off disposition	143,0000	7 - autres (préciser)	par tonne métrique
Déchets roll-off transport	206,0000	7 - autres (préciser)	par voyage
Déchets superficie 2001 et + pieds c.	1 229,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Déchets superficie 1001 à 2000 pieds c.	609,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Déchets superficie 501 à 750 pieds c.	183,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Déchets superficie 251 à 500 pieds c	155,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Déchets superficie 1 à 250 pieds carrés	70,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Déchets non résidentiels			
Égout ass. superficie 251 à 500 pieds c	134,0000	7 - autres (préciser)	par local
Égout assain. superficie 1 à 250 pieds c	59,0000	7 - autres (préciser)	par local

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description	Taux	Code	Préciser
Tarif égout assainissement au compteur	0,5700	7 - autres (préciser)	du mètre cube
Eau superficie 251 à 500 pieds carrés	172,0000	7 - autres (préciser)	par local
Eau superficie 1 à 250 pieds carrés	79,0000	7 - autres (préciser)	par local
Eau avec compteur	0,7460	7 - autres (préciser)	du mètre cube
St-Nicolas	0,0001	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Pintendre	0,0001	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Lévis	0,0001	1 - du 100 \$ d'évaluation	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	72 039 000	17 404 000		7 155 000	19 431 000	995 000
De secteur	2	1 016 500	525 916		78 658	337 597	
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	138 694	71 757		10 732	46 063	
Autres	5	7 389 666	1 716 178		213 041	6 257 927	2 382
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	80 583 860	19 717 851		7 457 431	26 072 587	997 382

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Immeubles forestiers	Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1	197 000	119 450 000			236 671 000
De secteur	2		7 541 505	13 016	341 533	9 854 725
Autres	3					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4		1 028 982	1 775	46 600	1 344 603
Autres	5		31 876 876	151 887	1 560 043	49 168 000
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					
	8	197 000	159 897 363	166 678	1 948 176	297 038 328

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	OUI	NON
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2023 :	15 _____	\$
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2023 :	16 _____	\$
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	17 <input type="checkbox"/>	18 <input checked="" type="checkbox"/>
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 :		
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2023 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	25 _____	699 893 \$
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26 _____	\$
6. Date d'adoption du budget par le conseil	27 _____	2022-12-12

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	<u>358 098 499 \$</u>
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	<u>50 460 481 \$</u>
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	<u>12 810 936 \$</u>
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	<u>3 392 681 \$</u>